



Forêts anglaises

Le ministère de l'environnement britannique a suspendu la vente de 15 % des forêts publiques, jusqu'à ce que des mesures garantissant la conservation des espaces cédés soient adoptées. Ce projet de privatisation soulève d'importantes protestations dans la population.



Séismes au Chili

Deux séismes de forte magnitude se sont produits, vendredi 11 février, au large des côtes chiliennes, rapporte l'Institut de géophysique américain. Ils n'ont fait ni victimes ni dégâts, selon les autorités chiliennes. Il y a presque un an, un tremblement de terre avait fait 523 morts.



« Des jardins dans la ville »

Journaliste et photographe, Michel Corbou donne, dans ce beau livre illustré, la parole à des paysagistes renommés et à des penseurs de l'urbanisme, invités à partager leur vision de l'espace public et de l'aménagement. Ed. de La Martinière, 200 p., 39,90 €

Un champignon décime les chauves-souris américaines

La maladie progresse de 200 km par an. La disparition du grand prédateur d'insectes pourrait affecter l'agriculture

Et de seize ! Après l'Indiana, ajouté à la liste fin janvier, c'est au tour de la Caroline du Nord d'être touchée par l'étrange maladie qui décime actuellement les chauves-souris des Etats-Unis. Son nom ? Le syndrome du nez blanc (*white nose syndrome*), ou SNB. Découvert en 2006 dans une grotte de l'Etat de New York, le champignon qui en est responsable prospère désormais dans seize Etats américains, ainsi que dans les provinces canadiennes d'Ontario et de Québec. Et rien n'indique qu'il va s'en tenir là.

En quatre ans, le SNB a déjà tué plus d'un million de chauves-souris. La maladie ne menace pas la santé publique, mais elle pourrait avoir des conséquences non négligeables pour les cultures et les écosystèmes. Selon le Centre pour la biodiversité des Etats-Unis, il s'agit de la pire catastrophe pour la faune nord-américaine depuis l'extinction du pigeon migrateur. C'était au XIX^e siècle.

La situation devient si alarmante qu'une Commission intergouvernementale, incluant des représentants du Mexique et du Canada, s'est réunie en décembre 2010 pour tenter de mettre sur pied un plan de lutte national contre ce mal à la propagation foudroyante. Un mal d'autant plus difficile à combattre qu'on n'en comprend que partiellement la nature, et qu'on ne sait ni le prévenir ni le traiter.

Si beaucoup d'inconnues demeurent, le coupable, à tout le moins, semble désigné. Non identifié jusqu'à l'apparition du SNB, le champignon *Geomyces destructans* frappe surtout en hiver, lorsque les chauves-souris hibernent par milliers au fond des grottes et des mines abandonnées. Celles qui en sont porteuses présentent souvent une croissance fongique blanche sur le museau - d'où le nom du syndrome qui lui est associé.



Aux Etats-Unis, la maladie a fait disparaître à certains endroits jusqu'à 90 % des animaux. Ici, la petite chauve-souris brune, « *Myotis lucifugus* », celle qui paye le plus lourd tribut. PHOTO NATURA/MINDEN PICTURES/JH EDITORIAL

Détail caractéristique : les animaux retrouvés morts sont quasiment dépourvus de graisse, comme si les réserves qui leur permettent de subsister jusqu'au printemps avaient été consommées prématurément. Publiée en novembre 2010 par une équipe de l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (United States Geological Survey), l'hypothèse la plus étayée actuellement est que le champignon déclencherait une déshydratation massive, obligeant les chauves-souris à de fréquents réveils. Leurs réserves s'en

trouveraient épuisées et leur métabolisme progressivement perturbé, l'ensemble évoluant inéluctablement vers la mort.

Parti de la Côte est des Etats-Unis, le SNB y a décimé par endroits plus de 90 % des chauves-souris cavernicoles. Neuf espèces au moins sont menacées, mais c'est la petite chauve-souris brune *Myotis lucifugus* qui paye, et de loin, le plus lourd tribut. Alors qu'elle figurait il y a seulement quelques années parmi les chiroptères les plus communs d'Amérique du Nord, elle pourrait même

changer de statut, et rejoindre la liste des espèces en voie d'extinction. Selon les projections réalisées par une équipe de zoologues sous la houlette de Thomas Kunz (université de Boston, Massachusetts), publiées dans *Science* en août 2010, les colonies de *Myotis lucifugus* pourraient totalement disparaître du nord-est des Etats-Unis au cours des seize prochaines années.

Grandes consommatrices d'insectes, les chauves-souris sont des alliées de poids dans la lutte biologique contre les ravageurs des

cultures. Elles participent aussi à la pollinisation, ou encore à la production d'engrais grâce à leur guano. A terme, leur raréfaction pourrait donc modifier durablement les écosystèmes.

Pour repousser cette perspective, les autorités américaines et canadiennes recommandent aux spéléologues d'éviter les lieux fréquentés par les chiroptères dans les régions où la présence du SNB a été confirmée. Venant s'ajouter à celui des chauves-souris elles-mêmes, les déplacements humains doivent en effet contri-

buer à la propagation du champignon. Mais ces principes de précaution n'empêchent pas le SNB de continuer à progresser régulièrement, à un rythme estimé à environ 200 km par an.

Et en Europe, qu'en est-il ? « En mars 2009, une chauve-souris présentant le museau blanc a été découverte en Dordogne, dans une grotte située près de Périgueux. Le champignon qui en était la cause était un *Geomyces destructans* », raconte Sébastien Puechmaille, spécialiste des chiroptères à l'University College de Dublin (Irlande) et cosignataire de cette analyse fongique.

Il s'agit de la pire catastrophe depuis l'extinction du pigeon-voyageur au XIX^e siècle

Depuis, la spore responsable du SNB a été identifiée en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Hongrie, en République tchèque, en Slovaquie et en Suisse. Visiblement, la souche qui décime les chauves-souris américaines est donc également courante en Europe. La grande différence, c'est que les animaux qui en sont porteurs ne meurent pas.

Mieux : ils ne semblent même pas malades. « Il est probable que la souche qui fait des ravages en Amérique provient du continent européen, où les chiroptères, pour une raison qu'on ignore encore, ont appris à résister à cet agent pathogène », précise M. Puechmaille.

Par prudence, la Fédération spéléologique européenne n'en recommande pas moins de « limiter catégoriquement l'accès aux grottes où les chauves-souris ont établi leur gîte, en particulier en hiver ». ■

Catherine Vincent

En France, écologistes et pêcheurs font cause commune contre les risques de pollution liés au dragage des ports

40 millions de m³ de boues sont rejetés chaque année au large des côtes

Les déclarations de la ministre de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, lors du comité de suivi du Grenelle de la mer, jeudi 10 février, n'y ont rien changé. Le dossier des boues de dragage des ports met en ébullition une part croissante du littoral français.

Chaque année, la quasi-totalité des 40 millions de mètre cubes de sédiments issus du curage des ports et des estuaires - nécessaire pour assurer de bonnes conditions de navigation - est déversée en mer « quasiment sans aucun contrôle », bien que ces boues soient en partie polluées, affirment les associations France nature environnement (FNE) et Robin des bois. Le « durcissement » des conditions de rejet annoncé par M^{me} Kosciusko-Morizet est jugé « insuffisant ». « Il faut une refonte de la réglementation, estime Denez L'Hostis, de FNE. On ne peut plus continuer à utiliser la mer comme décharge. » Selon les opposants, le traitement à terre doit être privilégié.

Pour les écologistes et les pêcheurs, qui font de plus en plus souvent front commun sur ce sujet, le simple effet mécanique du rejet massif de particules peut endommager les écosystèmes.

Les sédiments peuvent avoir accumulé des polluants persistants issus des activités terrestres et portuaires : métaux lourds, hydrocarbures, tributylétain (utilisé dans les peintures antisalissure des bateaux jusqu'en 1982). Or les normes de gestion des boues polluées sont « lacunaires », affirme Charlotte Nithart, de Robin des bois. Certains polluants, comme

« On ne peut plus continuer à utiliser la mer comme décharge »

Denez L'Hostis

France Nature Environnement les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), ne sont pas réglementés. « Et dans certains cas, un sédiment qui dépasse le seuil maximal de toxicité peut tout de même être immergé », regrette M^{me} Nithart, qui souligne le risque de contamination de la chaîne alimentaire.

Sur le terrain, les opposants marquent des points. A Rouen (Seine-Maritime), l'enquête publique sur le projet d'immersion de

4,5 millions de m³ au large du Calvados, annulée le 4 février, devra être recommencée. A Lorient (Morbihan), la communauté d'agglomération a été contrainte, fin janvier, de procéder à une seconde campagne de mesure dans les 150 000 tonnes de vase qui doivent être déversées au large de l'île de Groix, dans une zone Natura 2000. « Les premières n'avaient sans doute pas été faites à une profondeur suffisante », reconnaît Norbert Métairie, président (PS) de Cap Lorient. Au Guilvinec (Finistère), les opposants espèrent aussi une nouvelle enquête publique concernant un large dans une autre zone Natura 2000.

Les autorités, comme les scientifiques, relativisent l'inquiétude. « Seules les particules les plus fines stockent des polluants, et ceux-ci ne sont pas toujours réémis dans l'environnement », explique Patrick Camus, de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). L'impact sur l'environnement dépend des conditions physiques de la zone, et de la sensibilité de l'écosystème touché. Un suivi mis en place en 1998 dans la zone de déversement de Lorient « n'a pas montré d'impact significatif sur la faune et la flore », poursuit le chercheur.

Antoine Delouis met également en garde contre les « fantasmes ». Cadre au port autonome de Nantes Saint-Nazaire, il préside le Groupe d'étude et d'observation sur le dragage et l'environnement (Géode), qui réunit les grands ports français et conseille l'Etat. « Une grande partie des sédiments n'est pas polluée, et quand ils le sont, notre réglementation est l'une des plus sévères de la zone atlantique Nord-Est », affirme-t-il. Quant au coût du traitement à terre, il est « vingt à cent fois plus cher » que l'immersion. Qui paierait ? « Le volume concerné est considérable, ce n'est pas la solution », poursuit M. Delouis.

Sous l'impulsion du Grenelle de la mer, Géode étudie l'opportunité de revoir certains seuils, et d'introduire une norme pour les HAP (le « durcissement » évoqué par la ministre de l'écologie). Mais les écologistes n'y croient guère. « L'inertie est considérable dans ce dossier », affirme M^{me} Nithart. En dehors du cas de Dunkerque, qui mène un gros travail sur le sujet, les grands ports continuent à s'opposer à un renforcement de la réglementation. ■

Gaëlle Dupont

Jobs verts pour chômeurs suédois et français

De quoi peuvent bien parler les services publics de l'emploi français et suédois quand ils se rencontrent ? De chômeurs... et d'environnement. Mercredi 9 et jeudi 10 février, des responsables de Pôle emploi ont reçu, à Paris, leurs homologues d'Arbetsförmedlingen pour signer une convention de coopération sur les emplois verts.

Vue de France, la Suède fait figure de bon élève : son taux de chômage a été ramené de 8,9 % à 7,8 % entre décembre 2009 et décembre 2010, alors qu'il est resté quasiment inchangé en France, à 9,7 %. Le pays scandinave bénéficie surtout d'une forte image écologique. « Nous ne cherchons pas à identifier spécifiquement les jobs verts, ils sont partout », s'est félicitée Elisabeth Arp, directrice des affaires internationales de l'organisme suédois. De quoi complexer les Français, qui peinent toujours à comptabiliser les promesses d'embauche dans les secteurs verts.

La croissance verte peut être une aubaine, à condition que les services de l'emploi orientent les chômeurs vers les nouveaux secteurs et leur offrent les formations nécessaires.

« Nous allons implanter 1 101

tourelles d'éoliennes d'ici à 2020, contre seulement une vingtaine actuellement. Cela représente 500 emplois pour la construction et la maintenance », a expliqué Martin Gaudet, un Québécois travaillant à Pitea, petite ville du nord de la Suède. « Des chômeurs seront sélectionnés, et on leur offrira une formation, détaille-t-il. A l'issue de celle-ci, 70 % d'entre eux devraient avoir trouvé un emploi dans les trois mois. » Originalité de cette formation, un « module vert » qui a retenu l'attention des Français, avec, au programme, électricité verte, recyclage...

« Simulation »

A son tour, la délégation suédoise s'est intéressée à la technique française de « recrutement par simulation ». « Dans les nouveaux secteurs, comme l'éco-emballage par exemple, il est difficile de trouver des gens avec dix ans d'expérience, leur a expliqué Hélène Rambourg, responsable du développement durable à Pôle emploi. Mais en demandant aux chômeurs de reproduire certains gestes grâce à des techniques de simulation, il est possible d'évaluer leur capacité à occuper ces nouveaux métiers. » ■

Rémi Barroux